



Jour de congés supprimés/augmentation du temps de travail : c'est toujours non en 2024 ! Le 5 février : tous en grève !

Les organisations CGT FSU Solidaires FO appellent à préparer la journée de grève du 5 février. En effet, malgré les 1427 signatures de personnels de l'UM indiquant leur refus de toute augmentation du temps de travail (que ce soit 69 h ou 122 h supplémentaires), la présidence de l'université maintient sa volonté de faire aboutir cette régression. A l'oral, lors du dernier CA, il a été indiqué qu'il ne s'agirait peut être pas de 122 ou de 69 heures, mais rien d'écrit officiellement !

Lors du CA du 11 décembre, une motion qui proposait que le CA renonce à ce projet a été rejetée par 18 voix contre (celles de la liste de la présidence), alors que les élus CGT FSU Solidaires FO ainsi que les élus de la liste de l'UNSA votaient favorablement à la motion.

C'est donc clair : la présidence ne nous a pas encore donné gain de cause.

69 ou 122 heures, cela équivaut à la perte de deux ou trois semaines de congés !

Rien n'oblige l'université à revenir sur les régimes horaires : de nombreuses universités en France n'y sont pas et ne comptent pas remettre en cause leur régime horaire.

Aussi, le prochain CA de l'UM ayant lieu le 5 février, nous organisons une journée de grève avec un rassemblement devant le CA. Ceci, afin d'être clairement entendus et que le projet de révision des régimes horaires soit abandonné.

A cette fin, un préavis de grève sera déposé, contenant trois revendications :

- Le maintien de la circulaire horaire et congés
- Une négociation pour la revalorisation des primes, indépendamment de la question des régimes horaires
- L'alignement du régime horaire des CDI sur les personnels BIATSS statutaires

Pour préparer cette journée de grève, nous invitons les personnels à se réunir en :

**Assemblée générale
Le 5 février 11h00
Campus Triolet (salle à venir)**